COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 27 FEVRIER 2015

PRESENTS : Mesdames et Messieurs: Claude OPHELE-ROSSETTO, Dominique VAILLANT, Yves RAINGEAUD, Bernard BURON, Patrick LAFFEZ, Emmanuel NERON, Jean Michel FOURNIER, Alain GUEIFFIER, Francis BOURREAU, Bruno BOISSAVIT, Emmanuel MOYSE, Jean Louis BOUQUARD ? Benoit WOLF.

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF : Messieurs : Alain RONCIN, Président, ELISE LAUMONIER, Agent comptable, Marie Josée JOSSEC représentant Philippe. VENDRIX, Philippe, DAILLOUX, DSF,

EXCUSES : Mesdames et Messieurs :, Nathalie MOREAU , Xavier APARICIO, Bernard YVONNET , Jean FABBRI, , Pierre GABETTE, DGS, Ludovic GALISSON, adjoint au DSF.

INVITES : Madame Christelle PRAGNON, directrice du SCFC.

OBJET	EXPOSE ET PROPOSITIONS	AVIS DE LA COMMISSION
Présentation du compte financier 2014	PJ : bilan et compte de résultat. L'Agent Comptable présente de manière détaillée le compte financier 2014. I- Le compte de résultat solde par un excédent de 2 077 000 € dont 166 000 € pour la fondation FR. Il ressort une meilleure exécution budgétaire, de 100 % pour la masse salariale et 88 % pour les autres dépenses, notamment par une meilleure prévision budgétaire. Les moindres consommations de l'exercice s'expliquent par une météo favorable et par l'impact du nouveau régime de TVA. La dotation aux amortissements est en hausse mais les reprises le sont également, de sorte que la charge nette est inchangée par rapport à l'exercice précédent, à 3 500 000 €. S'agissant des produits, le chiffre d'affaires est en baisse notamment sur les prestations de recherche du fait de l'impact des rattachements et d'une activité plus faible. A noté le produit exceptionnel de régularisation de la TVA pour 1 306 000 €. Enfin, le versement pour taxe d'apprentissage est en baisse. Cette section dégage une capacité d'autofinancement de 6 189 000 €, contre 8 219 000 € en 2013. Mais retraité des régularisations exceptionnelles de TVA sur ces deux années, elle est stable autour de 4 300 000 €. II- Le bilan On observe une baisse des recettes d'investissement liée à la baisse des dépenses immobilières notamment. Le fonds de roulement s'élève à 21 287 000 €, contre 21 507 000 € en 2013, soit une faible diminution de 220 000 €. L'écart entre la prévision de prélèvement et son exécution se réduit significativement : 2 252 000 € en 2014 contre 5 229 000 € en 2013, ce qui traduit une meilleure maîtrise budgétaire. Le vote du conseil d'administration :	Approbation à l'unanimité moins 1 abstenstion

	Il porte sur l'approbation du compte financier et sur l'affectation des résultats (Université et Fondation FR). Le vote porte également sur le compte rendu des délégations accordées au président (admissions en non-valeur, remise gracieuse, acceptation des dons et legs, et sorties de l'actif) et sur des régularisations sur les comptes 110 et 119, sans incidence sur le résultat.	
Compléments sur les tarifs de la formation continue	Cf. pièces jointes : notice et annexe financière Les propositions de modifications ou d'ajouts par rapport au précédent vote de la commission du 06 février, sont les suivants: – Dans le cas d'un congé formation accordé par l'université, la commission retient l'application du forfait stagiaire de 180 € sans autres frais ; – Pour le DUMI, passage à un tarif de 410 € ; – pour le DU médiation des conflits(DESS), augmentation du tarif à 3150 € (financé) et 1800 € (autofinancé) ; – pour le DU FLE, maintien des tarifs de l'année antérieure et pour le DUEF du CUEFFE, hausse des tarifs de 6% à 8 %, conformément aux tarifs joints ; – pour les formations intra ou les appels d'offres, accord sur la proposition présentée et, par souci de réactivité, un projet de délégation au président pour approuver ces tarifs sera proposé, avec compte rendu en fin d'exercice.	Approbation à l'unanimité
Tarifs DU/DIU – UFR Médecine	Cf. pièce jointe : récapitulatif et annexes financières par diplôme Les tarifs des deux DU et trois DIU présentés n'appellent pas d'observations.	approbation à l'unanimité
Questions diverses :	Cf. tarifs joints - tarifs SID' Com - tarifs de locations MSH - tarifs PST animalerie - tarifs location et de prestations POSTT ASH/LL - tarif de location amphi Beaumont Il est rappelé que ces tarifs sont votés hors TVA s'il s'agit de prestations internes, mais se voient appliquer la TVA au taux normal pour les facturations externes.	Approuve les propositions de tarifs ci-contre. Pour les tarifs SID' Com, l'approbation ne vaut que pour les tarifs externes.

Prochaine commission le 27 mars 2015.